



Après la loi sur la "flexibilité du travail qui remet en cause de nombreux articles du Code du Travail,

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE NOS RETRAITES

1993, 1995, 2003, 2007, 2010, et maintenant 2013 : les gouvernements successifs s'acharnent contre notre système de retraite, satisfaisant ainsi les revendications patronales. Leur volonté permanente est de brader les acquis sociaux, gagnés grâce aux luttes syndicales passées. Le nouveau projet de loi sera présenté début septembre, mais nous connaissons déjà son orientation : faire payer les salarié-es, les chômeurs-ses, les retraité-es, les jeunes en formation. Si la présentation initiale laissait penser que l'effort serait « partagé » entre salariés et employeur, le gouvernement a très vite annoncé une compensation pour les seuls employeurs.

Ne laissons pas cela passer sans réagir !

L'allongement de la durée de cotisations conduit à une retraite plus tardive et à des pensions plus faibles pour tous et toutes !

Travailler plus longtemps, ce serait naturel ?

L'argument a été employé à chaque contre-réforme : on vit plus vieux, on doit donc travailler plus longtemps !

C'est oublier le chômage, la précarité, le recul de l'espérance de vie en bonne santé... et surtout le fait que la productivité et les profits ne cessent d'augmenter pour quelques-uns.

Il n'y a nul besoin de travailler plus longtemps, sauf pour remplir toujours plus les poches d'une minorité (grands patrons, actionnaires...).

Un problème de financement ? Non, de répartition de la richesse !

Conseil d'Orientation des Retraites, rapport Moreau, gouvernement, tous mettent en avant le besoin de 20 milliards d'euros pour 2020.

40 milliards d'euros ont déjà été pris aux salarié-es (en activité, au chômage ou en retraite) par l'allongement de la durée de cotisations, le recul de l'âge de la retraite, l'instauration de la décote, la désindexation des pensions par rapport aux salaires, l'augmentation du nombre d'années prises en compte pour le salaire de référence, la baisse du rendement des complémentaires.

Ce sont les salarié-es qui produisent la richesse collective. Nous ne devons rien à celles et ceux qui nous la confisquent en s'appropriant tout le fruit du travail. Imposons une autre répartition des richesses, et les 20 milliards pour les retraites seront bien vite trouvés !

20 milliards d'ici 2020 ?
La fraude fiscale, c'est 80 milliards par an !
Les 500 premières fortunes de France se sont enrichies de 25% en 2012 cumulant 330 milliards.

MOBILISONS NOUS Mardi 10 septembre Participez aux manifestations

Angers à 10h30 place Leclerc
Paris à 14h00 place de la République
Et dans toute la France...

En quoi consiste la réforme

AYRAULT ?

- Allonger la durée de cotisation jusqu'à 44 annuités,
- Revaloriser les pensions en dessous de l'inflation,
- Fiscaliser les bonus pour enfants,
- Aligner le taux de la CSG des retraités imposables sur celui appliqué aux actifs,
- Durcir le mode de calcul des pensions des fonctionnaires.

Les syndicats CGT, FO, FSU considèrent que ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui est responsable du soi-disant déficit du régime de nos retraites mais toutes les mesures d'austérité prises pour baisser le « coût du travail » revendiquées et obtenues par le patronat.

1993 BALLADUR - 2013 AYRAULT

20 ans de recul social, ça suffit !

- NON au recul de l'âge de départ à la retraite,
- NON à l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein,
- NON à la desindexation des pensions par rapport à l'inflation,
- NON à la remise en cause des régimes spéciaux.

